



CRITÈRES DE PROMOTION SPÉCIFIQUES POUR LE PASSAGE DE LA 3^e À LA 4^e SECONDAIRE

2016-2017

1. Compte tenu des exigences particulières du programme d'éducation internationale, l'élève doit réussir ses matières.
2. L'élève accepte d'adhérer aux valeurs et aux exigences particulières du projet éducatif de l'école notamment :
 - en développant les qualités du profil de l'apprenant;
 - en respectant les exigences de l'apprentissage par le service;
 - en respectant les exigences du projet interdisciplinaire.

3.	Situations particulières	Actions
	A L'élève qui est en situation d'échec ¹ au résultat disciplinaire du bulletin de fin d'année dans l'une des matières suivantes : français, mathématique ou anglais : →	doit suivre et réussir un cours d'appoint ou est orienté vers une autre école pour l'année scolaire suivante.
	B L'élève qui est en situation d'échec ¹ au résultat disciplinaire du bulletin de fin d'année en espagnol : →	doit réussir un examen de reprise administré par l'EEL avant la rentrée scolaire afin de poursuivre son parcours académique à l'école ou est orienté vers une autre école pour l'année scolaire suivante.
	C L'élève qui est en situation d'échec ¹ dans plus d'une matière de base : →	est orienté vers une autre école pour l'année scolaire suivante.
	D La direction de l'école procède à l'analyse du dossier d'un élève lorsqu'il est en situation d'échec ¹ dans une matière autre que les matières de base ² : science et technologie, histoire, éducation physique et à la santé, volet artistique (art dramatique, arts plastiques ou musique), volet enrichissement. →	La direction fait une recommandation aux parents de l'élève.

Note :

Pour s'inscrire à la séquence sciences naturelles en mathématique (SN), il est suggéré d'avoir un résultat final de 70 % et plus en mathématique de 3^e secondaire. En deçà de cette note, la recommandation de l'enseignant de mathématique sera nécessaire.

m:\echanges_admin\echange_sec_g\mes documents\lééi - direction\critères de promotion\2016-2017\critères 3 vers 4.docx

¹ Moins de 60 %

² Français, mathématique et anglais

Approuvés au CÉ 2016.01.19 | Résolution CÉ 15-16, 21

| : |

